

# La réécriture dans la *Confession de Renart* (branche VII du *Roman de Renart*)

## Jeux et enjeux

Le *RdeR* est un vaste chantier sur lequel des conteurs et des écrivains, plus ou moins doués, ont travaillé pendant plus d'un siècle, reprenant et remaniant des épisodes et des motifs, en ajoutant d'autres, transformant peu à peu l'esprit de l'œuvre qui devient ainsi un microcosme de l'univers médiéval. C'est sous cet angle qu'il est intéressant d'examiner la *Confession de Renart*.<sup>1</sup>

Cette branche, dont l'auteur semble abandonner la narration au profit de la satire et de la moralisation, a toujours eu mauvaise réputation. Sainte-Beuve la comptait sans doute parmi celles qu'il qualifiait de « grossières ou même d'immondes ». <sup>2</sup> Foulet, dans son ouvrage classique, <sup>3</sup> n'a pas de mots assez durs pour la condamner.

Pourtant, il est intéressant de saisir sur le vif le travail de réécriture, d'en examiner les modalités et les enjeux, dans une branche « moyenne », voire médiocre, d'une verve toute rabelaisienne, et où

---

1. Branche VII dans l'édition d'Ernest Martin, qui correspond à la br. 24 de l'édition de MM. Fukumoto, Harano et Suzuki, t. I, pp. 410-37, vv. 12545-13408, et à la br. 14 de l'éd. de Roques, pp. 37-55, vv. 14167-14842.

2. Article du lundi 27 juin 1853, repris dans les *Grands Écrivains français par Sainte-Beuve, Moyen Âge*, Paris, Garnier, 1932, pp. 191-214.

3. Foulet, le *RdeR*.

il ne se passe pas grand-chose, sinon que Renart mange un poulet et se fait rosser par les moines, et qu'ensuite il se confesse au milan Hubert qu'il finit par dévorer.<sup>4</sup>

L'auteur, tout imprégné de la tradition renardienne dont il accentue le caractère anthropomorphique (ainsi aux vers 94<sup>5</sup> et 185<sup>6</sup>), semble être parti du schème de la branche IV (*Renart et Isengrin dans le puits*) qui compte, comme un certain nombre d'autres branches, un prologue, une aventure préliminaire et une aventure principale.

L'auteur de la *Confession de Renart* a repris à sa manière les deux premiers éléments, en même temps que leur structure.

Le prologue, qui comporte deux temps dans les deux branches, tourne autour de la folie et de Renart, mais le conteur de la *Confession de Renart* prend le contrepied de son prédécesseur. En IV (le *Puits*), la parole du fou peut être empreinte de sagesse (*De fol ome sage parole*, 16), et le sage peut déraisonner :

Mes en cest monde n'a si sage  
Au chef de foiz n'aut a folage (31-2) ;

au contraire, selon VII (la *Confession*), il y a beaucoup de déchets dans les pensées d'un fou (*Mout remeint de ce que fous pense*, 2) et l'on a intérêt à suivre la raison, « car l'homme raisonnable ne peut en retirer que du bien » (35-6). Pour IV (le *Puits*), Renart est le maître du jeu, même s'il lui arrive de commettre une folie (23-30), tandis que VII (la *Confession*) pense qu'il peut régner un certain temps, mais que son mauvais génie causera sa ruine (51-64). De même, l'auteur de IV prétend ne pas faire de sermon ni parler de reliques (4-5) ; celui de VII mettra dans la bouche du milan un véritable sermon (c'est d'ailleurs le terme qu'il emploie aux vers 327 et 339), un sermon truculent contre le sexe féminin, et Renart, de son côté, fait l'éloge des parties d'Hersant en s'aidant même du

4. Il se livre à un travail de localisation qu'a bien vu J. Flinn, *Le Roman de Renart dans la littérature française et les littératures étrangères au Moyen Âge*, Toronto, University of Toronto Press 1968, pp. 96-98.

5. *Onc n'i quist nape ne toaille.*

6. *Or est entrés en tele rote/ Dont ses hauberz et ses escus/ Sera desmailliez et ronpuz.*

procédé de la *correctio* (431-9). L'auteur de IV veut faire bref (17), et son prologue aura 32 vers ; il y en a plus du double dans la branche VII (74 vers).

Il y a donc reprise du prologue par gonflement et par inversion.

Quant à l'aventure préliminaire, elle narre les exploits du goupil dans le poulailler d'une ferme monastique : en IV (le *Puits*), mourant de faim, après avoir longtemps cherché une ouverture, Renart finit par entrer et par tuer trois poules ; en VII (la *Confession*), sans qu'il soit tenaillé par la faim, sans qu'il ait donc d'excuse, *unc ne fina, si vint tot droit/ La u li jeliniers estoit* (83-4), et dévore un gros chapon. Mais ici l'auteur de VII utilise le procédé de la contamination. Alors qu'en IV le goupil, après s'être rassasié, cherche à boire et tombe dans le puits, il lui arrive en VII la même mésaventure qu'à Tibert pris au piège : il est rossé par les moines, mis à mal

tant mené,  
Tant travellié et tant pené  
Que em plus de quatorze leus  
Li a mestier ogulle et fius (187-90).

Il lui arrive la même mésaventure qu'au loup dans l'aventure principale de la branche IV, même si dans cette branche, c'est le cuisinier qui s'est levé pour aller chercher de l'eau, alors qu'en VII c'est un sergent qui se lève pour pisser. L'auteur se plaît alors à surprendre son lecteur en n'accordant pas au goupil sa revanche par la mutilation d'un assaillant.

D'autres détails, sans parler des rapports d'Hersant et de Renart, permettent de penser que notre conteur avait la branche IV à l'esprit. Ne serait-ce pas du vers 176, *Maufez l'ont mis en celle trape*, que serait dérivé tout le développement sur le mauvais génie, sur le diable de Renart (55-64) ? Les moines ne sont-ils pas félons *a desmesure* d'un côté (IV, 105), *si fier/ et gens de molt male maniere* de l'autre (VII, 150-1) ? L'idée de la confession n'est-elle pas en germe dans les vers 312 et suivants de la branche IV ? Le pertuis de la porte en IV n'a-t-il pas suggéré à l'auteur de VII de l'appliquer à Hersant ? La seille dans laquelle Renart descend au fond du puits (IV, 170)

n'amène-t-elle pas le milan, furieux d'avoir failli être mangé, à souhaiter que le goupil soit non pas dans un seau plein d'eau, mais *en une seille/ de puis boli et de plonc chaut* (VII, 782-3) ?

Le conteur a utilisé de la même manière d'autres branches.

Et d'abord la branche XIII, *les Peaux des goupils*, pour l'aventure principale. Foulet pensait que c'est la branche VI I qui aurait inspiré la XIII. En réalité, dans la mesure où notre conteur ne se préoccupe pas de montrer comment le goupil se tire d'affaire après avoir mangé son confesseur – et cela est vrai dans chacune des collections – n'est-ce pas parce que la branche X III avait apporté la solution au problème (Renart prenant la barque d'un vilain) et que chaque auditeur l'avait dans l'esprit, si l'on en juge par le succès qu'elle a obtenu : « il ne s'est pas trouvé moins de huit manuscrits pour nous la rapporter » ?<sup>7</sup> De nouveau, l'auteur a contaminé deux motifs : celui de l'inondation qui met le goupil en fâcheuse posture et celui de ses démêlés avec un volatile, que Renart rappelle d'ailleurs quand il dit aux vers 669-74 :

Je m'en terei ore a itant,  
Car je dot molt chose volant :  
S'il savoit ore que je pense,  
Ja por priere ne desfensse  
Ne lairoit que ne s'en volast,  
Ne l'en chaudroit qui en pesast.

Ainsi agit-il dans la branche II avec le coq qu'il emporte mais sans réussir à le manger, avec la mésange qu'il manque par deux fois, et surtout avec le corbeau Tiécelin qu'il ne parvient pas à prendre :

Et neporquant quatre des penes  
Li remeintrent entre les canes (991-2).

Hubert, *li huans* (VII, 765), *li escofles*, échappe aux crocs du goupil dans un premier temps (VII, 768-72) ; ensuite, celui-ci, feignant de vouloir devenir son homme-lige, le dévore. Nous avons

7. Foulet, p. 475.

une scène voisine dans la *Mort et Procession Renart* (br. XVII) où Renart, agonisant, attaqué par le corbeau et la corneille, arrache une cuisse au premier (1425-50).

Sur ces données, l'auteur a greffé un autre motif très fréquent dans la geste de Renart, la confession.<sup>8</sup> Suggérée par quelques vers de la branche IV (309-22), annoncée et préparée par les vers 153-8 (l'auteur reprend d'ailleurs en 155-8 les vers 1025-8 du *Jugement* [br. I]), la confession se développe en deux temps, du vers 342 à 466 et du vers 681 à 725, mais, au lieu que Renart reprenne un à un tous ses méfaits comme il le fait dans le *Jugement* où il s'adresse à Grimbert (viol d'Hersant ; Isengrin jeté dans un piège, enfermé chez un vilain, pris dans la glace, tonsuré ; méfaits contre Tibert, la parenté de Pinte, Roënel le matin) et dans *le Pèlerinage* (br. VIII) où il confesse ses fautes à un ermite (contre les poules ; contre Isengrin, plus ou moins confondu avec Primaut, bâtonné dans une église, pris dans la glace, puis dans un piège ; contre Hersant attachée à la queue d'une jument), l'auteur de VII oublie les personnages du roman au profit d'autres accusations plus graves (sodomie, hérésie...), de la dénonciation des ordres religieux et d'un certain nombre de personnes, de l'exaltation du sexe féminin, sans jamais faire allusion à un méfait précis commis dans les branches précédentes. Il utilise, d'autre part, le procédé de l'énumération pour dénoncer une série de tristes sires que Renart a pourtant dépassés en perversité lubrique (687-706), comme l'auteur du *Jugement* énumérait les vilains lancés à la poursuite de l'ours (br. I, 654-72) ou l'auteur des *Plaintes d'Isengrin* les chiens pourchassant le goupil (br. Va, 1185-250).

Ces reprises, d'une plus ou moins grande ampleur, s'appuient sur un bon nombre d'allusions qui manifestent une particulière

---

8. Voir le bel article de Jean Subrenat, *Les Confessions de Renart* dans *Épopée animale, fable, fabliau*, Paris, PUF, pp. 625-40 (*Publications de l'Université de Rouen*, 83).

familiarité avec les autres branches du *RdeR*. Il suffit d'en signaler quelques-unes au fil du texte :

– Vers 44. Le proverbe, *Tant vait li poz al puis qu'il brise*, est sans doute repris à la suite des proverbes bien connus qu'utilise, au début du *Duel de Renart et d'Isengrin* (br. VI, 85-95), Noble qui joue d'ailleurs avec ce proverbe :

Mes meinte fois ei oï dire  
 Qu'après grant joie vient grant ire  
 Et après mol vent vente bise.  
 Tant va pot a l'ève qu'il brise :  
 Or quit je bien, sire Renart,  
 Qu'il est brisiez de vostre part.

...

Renart, fait il, a ton viaire  
 Senbles bien home debonaire.  
 Bien pert as tez quex est li poz.

– Vers 295. Mépris à l'égard du vilain qui ne devrait pas manger d'oie, mais uniquement des chardons. Voir *Renart et Primaut* (br. XIV, 846-51), et *Renart et Bertaut* (br. XVI, 1183).

– Vers 368. Renart serait incapable de *fiens espandre n'aouner* comme le prêtre du *Jugement* (br. I, vers 670-2).

– Vers 375 et 409. Les attaques contre les *moignes noirs* et *li blans ordres* sont un écho, par inversion, des vers 1012-3 du *Jugement* : *Qar fusse je moignez rendus/ A Clugni ou a Cleresvaux*.<sup>9</sup>

– Vers 417. L'allusion à Isengrin moine renvoie au *Vol des poissons* (br. III) où, pour obtenir des anguilles, le loup accepte de se faire tonsurer et se plaint ensuite du traitement que Renart lui a infligé (313-72).<sup>10</sup>

– Vers 642. Le goupil *dist soef entre ses denz*, comme dans le *Jugement* (br. I, 770-1) : *Ce dit Renart entre ses denz/ Tout coiement que il ne l'oie*.

– Vers 774-6. Le latin que parle le milan rappelle celui de l'ours en I, 537, *Nomini Dame, Cristum file*, et du loup en III.

9. Vœu d'ailleurs démenti aussitôt par les deux vers suivants.

10. Voir aussi la mésaventure de Primaut dans la branche XIV.